

09 fév 2024 -14:59

## Réunion européenne ministérielle : les États membres confirment leur engagement dans la lutte contre le sans-abrisme

Bruxelles, le 9 février 2024 - Dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, la Ministre de l'Intégration sociale et de la Lutte contre la pauvreté a accueilli la conférence de deux jours intitulée « Fin du sans-abrisme: plus que 6 ans pour y parvenir ». Cet événement, qui s'est déroulé les 8 et 9 février à Bruxelles, a rassemblé des représentants des États membres, des experts, et des associations dédiées à la cause, tous animés par un engagement renouvelé envers un avenir dépourvu de sans-abrisme.

L'objectif principal de la conférence était d'évaluer les progrès réalisés par les États membres et l'Union européenne depuis la Déclaration de Lisbonne, au sein de laquelle les États membres se sont engagés à éradiquer le sans-abrisme d'ici 2030. Face à ce défi social complexe, les participants ont relevé l'importance de combiner les efforts de tous les acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre le sans-abrisme.

La Ministre belge de l'Intégration sociale et de la Lutte contre la pauvreté a souligné l'engagement européen: « Depuis la déclaration de Lisbonne en 2021 visant à l'éradication du sans-abrisme en 2030, cette question fait partie intégrante des préoccupations européennes. Les États membres ont développé des politiques volontaristes afin de combattre cette problématique. La réunion de ce jour a permis d'identifier les bonnes pratiques qui serviront de base de réflexion pour la prochaine Commission européenne. »



## Initiatives européennes

La conférence ministérielle a réuni de nombreux États membres de l'UE et la plateforme EPOCH (*European Platform on Combatting Homelessness*), créée suite à la conférence de Lisbonne en 2021. Les discussions ont porté sur les défis politiques liés au sans-abrisme, mettant en lumière la nécessité de coordonner l'action des différentes autorités publiques (nationales, régionales, locales), d'allouer les ressources budgétaires nécessaires à la lutte contre le sans-abrisme, de faciliter l'accès aux fonds européens, de recenser le nombre de sans-abri de façon standardisée, d'inclure les ONG, les sans-abri et les collectivités dans la mise en œuvre des dispositifs de lutte contre le sans-abrisme.

## Housing first

La conférence a également mis en avant le modèle Housing First comme une réponse structurelle et durable pour atteindre l'objectif d'éradication du sans-abrisme d'ici à 2030. Ce modèle, offrant un accès immédiat au logement sans autres conditions que celles (droits et devoirs) auxquelles est soumis un locataire « lambda », a été salué pour ses résultats positifs. En Belgique, plus de 40 projets donnent forme à ce programme dans les trois régions (et plus de 1 000 trajectoires d'accompagnement Housing First ont été réalisées grâce au travail intensif des équipes sur le terrain).

Cette politique est soutenue activement par les trois Régions du pays et par le gouvernement fédéral qui a débloqué 17,4 millions d'euros pour développer, d'une part, l'accompagnement individualisé et, d'autre part, favoriser l'acquisition de biens immeubles dédiés à ce modèle.

Si le Housing First a remporté un consensus au sein des États membres réunis autour de la table, certains pays ont souligné l'importance de s'attaquer également aux sources du problème : augmentation des loyers, manque de logements sociaux, problèmes de santé mentale, accueil des migrants...

## Vers une recommandation européenne

À l'issue de la conférence, les États membres ont renouvelé leur engagement envers la lutte contre le sans-abrisme d'ici 2030, tout en exprimant leur soutien à la Plateforme européenne EPOCH. Saluant le travail accompli jusqu'à présent, les participants ont souligné la nécessité de renforcer la capacité financière et politique de cette plateforme. La question cruciale des ressources, indispensables à la mise en œuvre de mesures efficaces, trouve des solutions tant au niveau national qu'europpéen, grâce les fonds européens, à l'intervention de la Banque centrale européenne, et à d'autres politiques de soutien financier.

En dernier lieu, les États membres ont convenu de solliciter un engagement politique accru, se traduisant par une proposition de recommandation européenne dont le but sera de mettre en œuvre un plan d'actions pour atteindre l'objectif d'éradiquer le sans-abrisme d'ici 2030.

Les conclusions de la conférence seront intégrées dans la Déclaration de La Hulpe d'avril 2024, signée par les institutions de l'Union européenne, les partenaires sociaux et la société civile.

SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie  
Sociale et Politique des Grandes Villes  
Boulevard du Jardin Botanique 50 boîte 165  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 508 85 86  
<http://www.mi-is.be>